

HIVER 2020 - 2021

LES JOYAUX DES ÉCRINS EN HÔTEL **

Randonnées en étoile en hôtel avec option Bien-être
4 Jours, 3 Nuits, 3 Jours de randonnée**



Inspiré par ces paysages grandioses, c'est ici, il y a près de 80 ans, qu'est né en France le premier projet de Parc national. En 1973, cette ambitieuse volonté conduira à la création du Parc national des Écrins, refuge de la faune de montagne.

Et c'est au cœur de ce domaine préservé, que nous vous avons concocté un séjour « découverte » pour mettre cette formidable activité raquette à la portée de tous !

Accompagné d'un professionnel connaissant parfaitement la vallée, vous partirez raquettes aux pieds pour des randonnées faciles et panoramiques inoubliables. Attendez-vous à du grand spectacle ! en balcon face au Pelvoux, à l'Ailefroide ou à la Barre des Écrins, vous allez en prendre plein les yeux !

Pour compléter vos plaisirs et pour éliminer les fatigues vous pourrez vous offrir l'espace bien-être avec sauna/hammam/jacuzzi.

Nos points forts...

- *Un hébergement avec sauna, hammam et jacuzzi*
- *Ce séjour existe aussi en version longue : 7 jours 6 nuits (voir autre fiche DRQJE7)*
- *Un départ de circuit assuré à partir de 4 participants*
- *Des panoramas grandioses sur les plus hauts sommets des Écrins*

PROGRAMME

Jour 1 :

Rendez-vous à 19 h 15 à l'hôtel le jour de votre choix, dimanche soir, lundi ou mardi soir.

À l'hôtel pour l'accueil et la présentation du séjour par votre accompagnateur.

Pour plus d'informations sur l'accès, voir la rubrique Accueil du chapitre Fiche pratique.

Jour 2 :

Les Balcons des Clôts (1 750 m)

Cette balade sous la montagne de la Lauzière est superbe, vestiges de la vie d'autrefois, nombreuses traces de la faune, chants d'oiseaux cherchant la douceur des versants sud et panorama garantis !

Dénivellations : montée 400 m, descente 400 m Temps de marche : 4 h

Au retour, nous visiterons la Maison du Parc national des Écrins à Vallouise, véritable centre d'informations, de rencontres et de découvertes proposant de nombreuses expositions et animations (www.les-ecrins-parc-national.fr).

Jour 3 :

Le vallon de Narreyroux (1 820 m)

Une petite balade de mise en jambes au départ de l'hôtel pour découvrir le vallon de Narreyroux occupé par de nombreux chalets d'alpage. Ce lieu est sauvage, calme, et la faune aime s'y réfugier. Mais c'est aussi une classique à ski de montagne et nous rencontrerons certainement d'autres amoureux des grands espaces qui, comme nous, apprécient ces petits recoins de tranquillité !

Dénivellations : montée 420 m, descente 420 m Temps de marche : 4 h

Jour 4 :

La Tête d'Oréac (2 088 m)

Transfert (3 km) à Prey d'Aval (1 550 m)

Une randonnée sur l'un des plus beaux plateaux du Briançonnais pour atteindre ce petit sommet, splendide belvédère sur les Tenailles de Montbrison et les sommets du massif des Écrins qui flirtent avec les 4 000 mètres d'altitude, à l'image du Pelvoux ou de l'Ailefroide...

Nous sommes très proches des pistes de Puy-Saint-Vincent et nous pouvons observer au loin les arabesques des skieurs mais le Plateau d'Oréac et le superbe col de la Pousterle (1 765 m) restent le domaine des amoureux de la nature !

Dénivellation : montée 530 m, descente 530 m Temps de marche : 4 h 30

FIN DU SÉJOUR VERS 16 H

Possibilité de prolonger d'une nuit (avec supplément) sur réservation et en fonction des disponibilités de l'hôtel.

AVERTISSEMENT

En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amenés à exceptionnellement modifier ce programme. Notre implantation locale nous permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous le dimanche, le lundi ou le mardi soir à 19 h 15 à l'hôtel

Installation, présentation du séjour et repas en commun.

L'hôtel est situé au lieu-dit « Clôt Saint-Romain », environ 500 m avant le village de Puy-Saint-Vincent (1 400 m).

Si vous arrivez en retard : en cas de retard de train ou sur la route, un numéro d'urgence vous sera fourni dans votre convocation.

Accès en train

ATTENTION : la gare du Pays des Écrins desservant les stations de Puy St Vincent et de Pelvoux-Vallouise s'appelle "L'Argentière-les-Écrins". Il faut bien préciser au moment de votre réservation le nom complet de la gare de "L'Argentière-les-Écrins" car sinon vous risquez d'obtenir un billet pour la gare d'Argentière" en Savoie !

Si vous arrivez en train

Arrivée en gare de L'Argentière les Écrins, sur la ligne vers Briançon.

Informations et horaires : www.oui.sncf/

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : Ligne Paris (gare d'Austerlitz) / L'Argentière-les-Écrins
- Train de jour : Ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour L'Argentière-les-Écrins (ligne vers Briançon). *Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix-en-Provence ou Marseille, beaucoup plus long.*
- Train de jour : TGV Ligne Paris – Turin. Arrêt Oulx
- Arrivée à la gare italienne d'Oulx (Ligne Paris-Turin)
 - De Oulx, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement la gare de l'Argentière depuis la gare. Réservation obligatoire. Information et réservation : www.autocars-imberty.com – 04 92 45 18 11

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

De la gare au lieu de RDV

Le dimanche seulement, votre accompagnateur **vous accueille en gare à 18 h 45** pour le transfert sur le lieu de rendez-vous (transport en minibus non compris dans le tarif du séjour).

Attention, pour organiser ce transport et être certain d'avoir votre place, vous avez l'obligation de nous réserver votre transfert maximum une semaine avant la date du séjour.

Le nombre de places étant limité, tous changements devront être signalés au plus tard 72h avant votre arrivée (Soit le jeudi soir dernier délais)

Si vous arrivez le lundi ou le mardi, vous devrez emprunter la navette. Pour connaître les horaires de ces navettes vous pouvez joindre Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr.

Attention, les liaisons SNCF ainsi que les horaires de navettes sont ceux qui nous ont été indiqués au moment de la conception de cette fiche descriptive, plusieurs mois avant la saison concernée. Ils pourraient subir des modifications dont nous ne pourrions être tenus pour responsables. Avant d'organiser votre voyage, nous vous invitons à vérifier ces renseignements auprès des services de transports concernés (zou.maregionsud.fr).

Autres liaisons :

• Liaisons depuis Marseille, Nice vers L'Argentière-La Bessée :
LER - 04 92 51 06 05 - www.scal-amv-voyages.com

• Liaisons directes Grenoble / Briançon : LER VFD - 08 20 320 368 – www.vfd.fr

• Liaisons intra-départementales : Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr

Accès de la gare de L'Argentière-la-Bessée à l'hôtel

Selon la période, possibilité de navettes de la gare jusqu'à Puy St Vincent, à l'hôtel.

Information et réservation : Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr

Accès en voiture

1ère possibilité : En arrivant par le nord et le col de Lautaret, rejoindre Briançon et suivre la route conduisant vers Gap pendant 5 ou 6 km jusqu'au lieu-dit PRELLES. Au carrefour, à la sortie du hameau prendre sur votre droite la D4 qui conduit au village « Les Vigneaux » et à la D994 en direction de Vallouise.

2e possibilité : En arrivant du sud par Gap et Embrun (RN 94), rejoindre l'Argentière-la-Bessée (entre Briançon et Guillestre). Traverser le bourg et suivre la D994 sur environ 10 km en direction de Vallouise.

3e Possibilité : Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours).

Attention au GPS qui veut vous conseiller d'atteindre Briançon par Bardonecchia et le col de l'Échelle mais **fermé l'hiver !**

Au péage à la sortie du tunnel côté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis L'Argentière et Puy-Saint-Vincent (1 h 10 min de trajet depuis le tunnel).

Environ 1 km avant Vallouise, un carrefour permet de rejoindre directement Puy-Saint-Vincent (route sur la gauche bien indiquée). Suivre cette route en direction de la station de ski pendant environ 4 à 5 km avant d'emprunter sur la gauche (dans un virage) la route conduisant au village et à la station de Puy-Saint-Vincent 1400 m. L'hôtel se situe à environ 150 m de cette intersection (panneau indicateur de l'hôtel).

Renseignement état des routes :

Répondeurs cols du Lautaret et du Montgenèvre : 04 92 24 44 44

Centre régional d'informations routières Marseille : 04 91 78 78 78, Lyon : 04 72 81 57 33

Attention... Nous rappelons aux utilisateurs des GPS routiers que certains cols alpins ne sont pas déneigés l'hiver et restent donc fermés à la circulation.

Nous rappelons aux utilisateurs des GPS routiers que certains itinéraires qui leurs sont indiqués ne sont pas praticables en hiver ! En effet les grands cols alpins ne sont pas déneigés l'hiver et restent donc fermés à la circulation. Il est par exemple impossible de rejoindre le Briançon par le col du Galibier et Valloire entre le mois de novembre et le mois de juin ! Quel que soit l'itinéraire que vous empruntez l'hiver pour arriver dans les Hautes-Alpes, vous devrez prévoir des équipements spéciaux (pneus neige ou chaînes à disposition). Entraînez-vous à les mettre avant de partir.

Si vous roulez avec un véhicule diesel, nous vous conseillons d'effectuer votre plein sur notre territoire de montagne avec du carburant « grand froid ». Le diesel des stations-services éloignées des montagnes est rarement adapté pour supporter les températures froides des nuits en altitude !

Si vous venez en bus

Possibilité de rejoindre le Queyras en bus depuis Marseille et Paris :

- Depuis Paris : Départs réguliers les vendredis / samedis / dimanches – 82€/trajet (Prix indicatif 2020).
- 1. Depuis Marseille : Départs réguliers les vendredis / samedis – 40€/trajet (Prix indicatif 2020).

Ces lignes seront effectuées avec des cars Grand Tourisme de dernière génération répondant aux normes Euros 5 et 6.

Plus de renseignements et réservation directement auprès du transporteur.

www.autocars-imberty.com

TAXIS du Pays des Écrins

Taxi Pelvoux Écrins - Vallouise - Tél. 06 62 13 34 30

www.ecrins-taxis.fr - contact@ecrins-taxis.fr

DISPERSION

Fin du séjour après la randonnée du jour 4.

Information et réservation pour rejoindre la gare depuis l'hôtel : Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr

Pour les participants venus en train le retour est à votre charge :

Transfert en navette locale pour la gare avec la navette locale. Horaires et informations : Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr. Pensez à bien vérifier l'horaire de la navette avant de prendre votre billet de retour.

Pour info, correspondances avec les lignes suivants :

- Ligne Paris / Lyon via Valence-Ville ou Valence TGV
- Ligne Paris / Lyon via Grenoble
- Ligne Marseille / Aix-en-Provence via Gap
- Ligne Grenoble
- Ligne Valence -Ville / Valence TGV
- Ligne TGV Oulx – Paris via Briançon.
 - De l'Argentière, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement la gare Oulx. Réservation obligatoire. Information et réservation : www.autocars-imberty.com – 04 92 45 18 11

Certains de ces trains circulent périodiquement, il est impératif de vérifier vos horaires de retour auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf)

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage "MMA Assistance" reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

2 chaussures

Aucune expérience de l'activité n'est nécessaire pour participer à ce séjour. Itinéraire vallonné de 15 à 20 km ou itinéraire de montagne avec dénivelés de 400 à 600 m en montée et/ou descente. Pas de difficultés techniques particulières. 4 à 5 heures de marche environ avec un sac léger contenant vos affaires nécessaires à la journée (pique-nique, vêtement chaud, thermos...). L'esprit découverte est favorisé par rapport à l'aspect sportif. Les terrains abordés restent à la portée de tous et votre accompagnateur est là pour vous faire découvrir en douceur les plaisirs de la balade à raquette.

HEBERGEMENT

Vous êtes logé en Hôtel ** Logis de France (2 cheminées), vous serez logés en chambre de 2 personnes.

La restauration est équilibrée et variée. Le petit-déjeuner, simple, est constitué de croissants, pain, yaourt, fruit. Les repas froids sont composés de salade, viande ou charcuterie, fromage, fruit, biscuit.

En supplément, l'hôtel dispose d'une pièce sauna/hammam/jacuzzi, réservation à faire le matin pour le soir.

TRANSFERTS INTERNES

Minibus

Nous pouvons être amenés à utiliser, si l'état des routes est correct, votre véhicule personnel. Si tel était le cas, un défraiement serait proposé en fonction des kilomètres effectués.

PORTAGE DES BAGAGES

Pour ce séjour en étoile, vos bagages restent dans votre chambre.

La journée, vous ne portez que votre sac à dos (30 à 35 L conseillé) contenant vos effets personnels utiles à la randonnée (pique-nique, vêtements chauds, thermos...) + le matériel de sécurité (pelle à neige + sonde).

GROUPE

Départ assuré à partir de 4 participants

Groupe limité à 12 personnes

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'État, spécialiste de la Vallouise.

SECURITÉ

Les territoires de montagne éloignés des zones d'habitation restent souvent à l'écart de la couverture de la téléphonie mobile ou sont affectés par de nombreuses zones d'ombre imprévisibles. Pour se préserver de ces déconvenues et vous assurer une sécurité maximale, les professionnels de Destinations Queyras sont équipés de radio VHF autorisant un accès direct aux services de secours en montagne.

Pour tous nos séjours à raquette, nous vous fournissons un DVA (détecteur de victimes d'avalanches) accompagné d'une pelle et d'une sonde.

MATERIEL FOURNI

Nous vous fournissons des raquettes à plaque TSL ainsi que les bâtons, un DVA (détecteur de victimes d'avalanches) accompagné d'une pelle et d'une sonde.

Nous vous fournissons des raquettes à plaque TSL ainsi que les bâtons télescopiques 2 brins. Selon votre taille et votre poids, vous serez équipé d'un matériel adapté : raquettes petit tamis pour les moins de 55 kg et raquettes grand tamis si vous pesez plus de 80 à 85 kg (il ne faut pas oublier les quelques kilos du poids du sac !).

Les randonnées se déroulent dans un massif alpin qui nécessite de s'équiper du matériel de sécurité lorsque l'on pratique le ski de randonnée ou la raquette. Pour votre sécurité, nous vous fournissons un DVA (détecteur de victimes d'avalanches) que vous porterez sur vous, accompagné d'une petite pelle à neige et d'une sonde que vous devrez loger dans votre sac à dos.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

En randonnée le **principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).

- une veste chaude en fourrure polaire

- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, surtout en hiver car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses.

Éviter les anoraks et **proscrire les combinaisons de ski**, trop chaud et encombrant.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner

- 1 bonnet

- 1 paire de gants chauds (prévoir 1 paire de rechange)

- 2 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (en matière respirante)

- 1 sous-pull à manches longues également adapté à l'effort
- 1 veste en fourrure polaire
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon adapté à la marche (pantalon type « jean » interdit car il gèle lorsqu'il est humide !)
- 1 surpantalon imperméable et respirant (type gore-tex ou équivalent)
- 1 caleçon chaud (il également être utilisé pour la soirée en refuge)
- 2 paires de chaussettes de randonnée, hautes et chaudes et adaptées à la marche
- 1 maillot de bain pour l'accès au sauna de l'hôtel

Le matériel indispensable

- 1 sac à dos de 30/35 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram (Proscrire absolument les bottes et après-skis qui ne sont pas adaptées aux raquettes)
- 1 paire de guêtres hautes qui couvrent bien vos chaussures et le bas de la jambe
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil catégorie 3 à 4
- 1 thermos pour une boisson chaude obligatoire en hiver
- 1 gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques
- des vivres de course de votre préférence (nous vous en donnons également en complément)
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confié à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- crème solaire et écran labial

Pour le soir à l'hébergement

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange
- 1 lampe frontale ou de poche

Pharmacie personnelle (votre guide à également une pharmacie collective)

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

DATES ET PRIX

4 jours, 3 nuits, 3 jours de raquette

Arrivée le dimanche soir, lundi soir ou mardi soir.

	DATE DÉPART		DATE DE FIN	En chambre de 2
Du	20/12/2020	au	23/12/2020	515,00 €
Du	21/12/2020	au	24/12/2020	515,00 €
Du	22/12/2020	au	25/12/2020	515,00 €
Du	24/01/2021	au	27/01/2021	515,00 €
Du	25/01/2021	au	28/01/2021	515,00 €
Du	26/01/2021	au	29/01/2021	515,00 €
Du	31/01/2021	au	03/02/2021	515,00 €
Du	01/02/2021	au	04/02/2021	515,00 €
Du	02/02/2021	au	05/02/2021	515,00 €
Du	07/02/2021	au	10/02/2021	525,00 €
Du	08/02/2021	au	11/02/2021	525,00 €
Du	09/02/2021	au	12/02/2021	525,00 €
Du	14/02/2021	au	17/02/2021	525,00 €
Du	15/02/2021	au	18/02/2021	525,00 €
Du	16/02/2021	au	19/02/2021	525,00 €
Du	07/03/2021	au	10/03/2021	515,00 €
Du	08/03/2021	au	11/03/2021	515,00 €
Du	09/03/2021	au	12/03/2021	515,00 €
Du	14/03/2021	au	17/03/2021	515,00 €
Du	15/03/2021	au	18/03/2021	515,00 €
Du	16/03/2021	au	19/03/2021	515,00 €
Du	21/03/2021	au	24/03/2021	515,00 €
Du	22/03/2021	au	25/03/2021	515,00 €
Du	23/03/2021	au	26/03/2021	515,00 €

Supplément *single* en fonction des disponibilités : 75€

Supplément Bien-être (accès au Spa) : 10€ la séance à régler sur place – sur réservation, sur place.

Supplément *single* en fonction des disponibilités : 60€ (Valable sur les tarifs en chambre de deux : hôtel et annexe).

Nuits supplémentaires :

- Hôtel en chambre de 2 (douche + WC) – base 2 pers : 70€
- Hôtel en chambre de *single* (douche + WC) : 95€

LE PRIX COMPREND

- La pension complète en hôtel** suivant la formule choisie
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'État
- Les transferts en minibus nécessaires au programme de randonnées
- La fourniture des raquettes et des bâtons
- La location du l'équipement de sécurité hivernal (DVA + pelle + sonde)
- La taxe de séjour
- Le transfert aller de la gare à l'hôtel (pour ceux qui arrivent dimanche soir)

Code : DRQJE4

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et le vin pendant les repas
- Les transferts entre la gare et l'hôtel (Si vous arrivez le dimanche, nous contacter)
- L'accès au sauna, hammam et jacuzzi
- Les assurances

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Randonner, c'est se mettre à l'écoute de son corps et de ce qui l'entoure mais c'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature. Randonner, c'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village, rencontre apportant la dimension humaine à la découverte d'un pays... Parmi les paysages de la vallée de la Vallouise, ce séjour de grande qualité conjuguera en outre la sérénité d'un hébergement confortable et réputé à la découverte d'un milieu naturel exceptionnel.

LE PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Qu'est-ce qu'un parc national ? (Extrait du site officiel www.ecrins-parcnational.fr/)

C'est un territoire généralement vaste dont la richesse biologique, la qualité paysagère, l'intérêt culturel et le caractère historiquement préservé justifient une protection et une gestion qui garantissent la pérennité de ce patrimoine considéré comme exceptionnel. Depuis la loi du 14 avril 2006, le parc est composé d'un cœur réglementé et d'une aire d'adhésion. Espace protégé, le cœur fait l'objet d'une réglementation spécifique alors que l'aire d'adhésion est définie sur la base d'une charte proposée aux communes. Évalué et révisé tous les 15 ans, ce projet de territoire traduit une solidarité écologique entre le cœur et les espaces environnants en mettant en œuvre la valorisation économique du patrimoine et le développement durable des communes adhérentes. Le Parc national est géré par un établissement public qui dépend du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer.

Les Écrins : son histoire, son territoire, ses missions

C'est une longue histoire. Après la création éphémère d'un "Parc national de la Bérarde" en 1913, il faut attendre 1973 pour la création officielle du Parc national des Écrins sous l'impulsion des alpinistes, des associations naturalistes et du Club Alpin Français. Organisé en secteurs, le Parc s'appuie sur des équipes de terrain en charge de la gestion et de l'animation quotidienne de ce vaste territoire. Les maisons du parc sont des lieux permanents d'accueil des publics et de rencontres avec les acteurs locaux. Les secteurs géographiques concernent deux départements, les Hautes-Alpes et l'Isère et deux régions : Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes. Le Parc national des Écrins est l'un des neuf parcs nationaux français avec la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, le Mercantour, la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane.

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3536 OT Briançon

Carte TOP 25 IGN 3436 ET Meije-Pelvoux

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
2. Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (**2 % du montant du séjour**)
3. Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + **extension COVID et autre épidémie / pandémie (4,3 % du montant du séjour)**.

Que comprend l'extension COVID dans l'assurance multirisque à 4,3% ? : **Annulation :** L'annulation pour cause de COVID doit être déclarée dans le mois précédant le départ. **Assistance, rapatriement, frais de secours :** Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits) ; Soutien psychologique suite à mise en quarantaine ; Frais médicaux sur place ; Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €) ; Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

Code : DRQJE4

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

**CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM**

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z